

Brussels Research Open Lab : 1er appel CIVIS pour des projets d'action multi-acteurs sur le territoire bruxellois

Objectifs

Le Brussels Research Open Lab lance son premier appel CIVIS pour le cofinancement de projets d'action multiacteurs sur le territoire bruxellois, dans le but de contribuer au développement et à la mise en œuvre de solutions pour relever les défis de la société et répondre aux besoins auxquels nous, en tant que communauté, sommes actuellement ou serons dans un avenir proche confrontés.

Ce financement peut couvrir le lancement de projets, ou bien la phase de maturation de projets encore à affiner.

Soumission : 23 août 2021

Durée : Les candidatures sont à soumettre **avant le lundi 23 aout à midi** au moyen de la [plateforme de soumission](#).

Porteur(s) : [ASBL](#) [Centre de Recherche](#)

[Entreprise](#) [Haute Ecole](#)

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible à cet appel, le projet doit :

- s'inscrire dans les thématiques locales ciblées parmi les 5 grands défis sociétaux de CIVIS, à savoir :
 - Santé
 - Villes, territoires et mobilités
 - Climat, environnement et énergie
 - Transformations numériques et technologiques
 - Sociétés, cultures, patrimoine.
- avoir une approche inter/trans-disciplinaire, intégrant divers acteurs et parties prenantes du territoire

Plus d'informations : [ici](#).

Les activités du projet doivent être réalisées au cours de la période allant de septembre 2021 à septembre 2022.

Une **réunion d'information** est prévue ce jeudi 24 juin de 12h à 13h : [Lien Zoom](#).

Budget

Pour ce premier appel, l'Open Lab CIVIS allouera un budget total de 20 000 €, avec un **financement maximum par projet de 5 000 €**. Ces subventions sont compatibles avec d'autres sources de financement.

En supplément des projets sélectionnés, **trois autres idées de projet**, répondant elles aussi aux critères d'éligibilité mais **qui n'auront pas été sélectionnées, pourront être accompagnées par l'équipe du Brussels Research Open Lab**, afin d'aider à affiner leur proposition : amélioration de la méthode, mise en place de partenariats (par exemple avec des structures de recherche ou des entreprises partenaires de l'ULB), ... Ils ne recevront **pas de financements** mais pourront s'ils le souhaitent soumettre à nouveau leur projet lors d'un éventuel prochain appel.

Mots-clés

[ASBL](#) [Bruxelles](#) [Changement climatique](#)
[Climat](#) [Culture](#) [Mobilité](#) [Numérique](#)
[Recherche Collaborative](#) [Santé](#)

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)

Critères de sélection

Les critères d'évaluations sont :

- L'implication d'acteurs de l'université dans le projet
- L'implication citoyenne
- Les activités qui favorisent l'inclusion, l'action solidaire, la réduction des inégalités, la durabilité et l'environnement
- L'impact territorial et renforcement des liens associations – université – collectivités territoriales – entreprises
- L'opportunité de transférabilité dans d'autres territoires de l'Alliance CIVIS
- La mise en œuvre d'activités d'apprentissage par l'implication bénévole des étudiants de CIVIS

Critères optionnels :

- Caractère multicommunautaire du projet et de ses porteurs
- Accès à d'autres sources de financement pour la mise en œuvre du projet